

## **Conseil du statut de la femme**

Collection « Femmes et  
développement des régions »

Les conditions de  
vie des femmes  
en Mauricie :  
Mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Mauricie* édité en septembre 2000.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction  
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

**Recherche et rédaction**

Ginette Voyer

**Collaboration**

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

**Soutien technique et révision**

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Francine Maltais

**Éditeur**

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : [publication@csf.gouv.qc.ca](mailto:publication@csf.gouv.qc.ca)

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-42889-7

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

# *T A B L E D E S M A T I È R E S*

---

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE PREMIER — DÉMOGRAPHIE.....	11
1.1 Évolution de la population.....	11
1.2 Population immigrée.....	12
1.3 Structure des familles.....	12
CHAPITRE II — ÉCONOMIE ET EMPLOI.....	15
CHAPITRE III — PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	17
3.1 Indicateurs du marché du travail.....	17
3.2 Régime de travail.....	18
3.3 Répartition professionnelle.....	18
3.4 Travail autonome.....	19
CHAPITRE IV — SCOLARITÉ.....	21
4.1 Évolution de la scolarité.....	21
4.2 Scolarité et situation à l'emploi.....	21
4.3 Concentration scolaire en formation professionnelle.....	22
CHAPITRE V — REVENU.....	25
5.1 Revenu moyen d'emploi.....	25
5.2 Revenu moyen total.....	25
CHAPITRE VI — INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.....	27
6.1 Santé physique.....	27

6.2	Fécondité.....	28
6.3	Comportement de santé propres aux femmes.....	28
6.4	Santé mentale.....	29
6.5	Violence.....	29
CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....		33
CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL .....		35
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs.....		35
Cible d'intervention 2 : Améliorer l'intégration en emploi des femmes et des filles en leur fournissant une meilleure information et une formation adéquate dans les options porteuses d'avenir pour la région.....		36
Cible d'intervention 3 : Offrir les conditions nécessaires à l'insertion professionnelles des femmes, particulièrement les plus défavorisées.....		37
Cible d'intervention 4 : S'assurer que les besoins des femmes âgées soient bien saisis et pris en considération.....		38
Cible d'intervention 5 : Lutter contre la violence faite aux femmes, notamment en vue d'améliorer leur santé.....		39
CONCLUSION.....		41
ANNEXE 1.....		43
BIBLIOGRAPHIE.....		63

## *LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE*

---

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Mauricie, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Mauricie et ensemble du Québec, 1999-2003

## *LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES*

---

CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAR	Conférence administrative régionale
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CNE	Carrefour de la nouvelle économie
CRDM	Conseil régional de développement de la Mauricie
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
FEM	Femme et entrepreneuriat en Mauricie
MEQ	Ministère de l'Éducation
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières



## *INTRODUCTION*

---

En septembre 2000, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local de la Mauricie. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Cependant, il faut noter que l'enquête de Statistique Canada a été réalisée avant les fusions municipales de janvier 2002 qui ont modifié la division territoriale de la région et que nos tableaux ont été réalisés suivant les cinq municipalités régionales de comté (MRC) existantes à ce moment-là. Comme, depuis la publication de l'avis régional, ont aussi été rendues publiques les données de l'*Enquête Santé Québec* 1997-1998 et celles du ministère de la Sécurité publique (MSP) sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.



# CHAPITRE PREMIER

## DÉMOGRAPHIE

---

### 1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

- En 2001, la population de la Mauricie, constituée de 131 640 femmes et 123 625 hommes, représentait 3,5 % de la population québécoise.
- Des cinq MRC, la plus peuplée est Francheville, suivie du Centre-de-la-Mauricie : elles regroupent respectivement 54,2 % et 25,4 % de la population régionale.
- Entre 1996 et 2001, la population de la Mauricie a diminué de 2,3 %, alors qu'elle avait subi un accroissement de 1 % entre 1991 et 1996. Pendant ces deux périodes, le Québec connaissait des hausses de 1,4 % (1996-2001) et de 3,5 % (1991-1996).
- La Mauricie est une région dont la population est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec : 16,5 % de la population y est âgée de plus de 65 ans par rapport à 13,3 % pour la population du Québec.
- La région compte en outre une moins grande proportion d'enfants de 0 à 14 ans que l'ensemble du Québec (15,7 % c. 17,8 %).
- Enfin, la proportion des 25 à 34 ans, la génération la plus susceptible de procréer, est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (10,1 % c. 12,7 %).
- De 1996 à 2001, la proportion des 0 à 14 ans a décliné de 2 points de pourcentage, une baisse supérieure à celle observée au Québec (- 1,4 point).
- Pendant la même période, la proportion des 25 à 34 ans a diminué un peu plus en Mauricie qu'au Québec (- 3 points c. - 2,6 points).
- À l'inverse, dans cet intervalle, la proportion de 65 ans et plus a augmenté davantage qu'au Québec (2 points c. 1,2 point).
- Toutes les MRC, à l'exception du Haut-Saint-Maurice, ont une proportion de personnes âgées nettement supérieure à la moyenne du Québec : Mékinac et Le Centre-de-la-Mauricie affichent les plus forts pourcentages à cet égard avec respectivement 19,1 % et 18,5 %. Cette situation est similaire à celle de 1996.
- De plus, la MRC Mékinac présente les plus faibles proportions de 0 à 14 ans (13,8 %) et de 25 à 34 ans (8,4 %) de la région.
- Pour sa part, la MRC Le Haut-Saint-Maurice a la plus faible proportion de 65 ans et plus de la région (13,5 %), une part tout de même légèrement plus élevée que la

moyenne québécoise (13,3 %). Cette MRC regroupe aussi les plus grandes proportions de 0 à 14 ans (19,9 %) et de 25 à 34 ans (11,5 %) de la région.

- Les femmes, qui forment 51,6 % de la population, sont représentées en proportion quasi équivalente à la moyenne québécoise (51,2 %).
- Dans la Mauricie comme au Québec, le taux de féminité a tendance à augmenter avec l'âge. À compter de 55 ans, les femmes sont majoritaires dans tous les groupes d'âge et ce, de façon plus marquée dans la région qu'au Québec. Le taux de féminité le plus élevé est celui de la population âgée de 75 ans et plus (65,7 %), une proportion supérieure à celle de leurs homologues du Québec (64,5 %).

(Voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

## 1.2 POPULATION IMMIGRÉE

- Au nombre de 1 535, les personnes immigrées de la Mauricie ne représentent que 1,2 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec).
- De 1996 à 2001, la proportion de personnes immigrées est demeurée stable dans la région, alors qu'au Québec elle a légèrement augmenté (0,3 point).
- Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est un peu inférieur à celui de l'ensemble de la province (50,1 % c. 50,7 %).
- De 1996 à 2001, ce taux a diminué de 0,7 point, tandis qu'au Québec il augmentait de 0,3 point.

(Voir tableau 4 en annexe)

## 1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

- La région compte 43 140 familles avec au moins un enfant, une diminution de 5,9 % par rapport à 1996, significativement plus importante que celle observée dans l'ensemble du Québec (1,4 %). Cette situation est sans doute liée au vieillissement de la population et à la sous-représentation des 25-34 ans parmi la population régionale.
- La région a une proportion de familles monoparentales plus forte que celle de l'ensemble du Québec (28,5 % c. 26,5 %).
- Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a augmenté de 4 points de pourcentage, soit de façon plus marquée qu'au Québec (2,5 points).
- La région a une proportion de familles monoparentales avec chef féminin à peine inférieure à celle de l'ensemble du Québec (79 % c. 79,7 %).

- La proportion de familles monoparentales avec chef féminin a reculé de 2,5 points de pourcentage de 1996 à 2001, pendant qu'au Québec elle régressait de 1,9 point.
- Les familles comptant un enfant seulement sont surreprésentées comparativement à l'ensemble du Québec (50 % c. 46,6 %), alors qu'à l'inverse, les familles de trois enfants ou plus sont sous-représentées (11,9 % c. 15 % au Québec).

*(Voir tableau 5 en annexe)*



## CHAPITRE II

### ÉCONOMIE ET EMPLOI

---

La situation de l'emploi en Mauricie a connu des fluctuations importantes entre 1995 et 2002. Après une période difficile jusqu'en 1997, la situation globale de l'emploi et du chômage s'est améliorée. Les industries des pâtes et papiers, du bois, du meuble et de la transformation métallique constituent aujourd'hui les principaux secteurs stratégiques de l'économie régionale.<sup>1</sup>

Les secteurs primaires et manufacturiers procurent encore aujourd'hui une plus grande proportion d'emplois en Mauricie que dans l'ensemble du Québec. Le secteur primaire regroupe 3,6 % des emplois de la région contre 2,9 % au Québec. On les retrouve essentiellement dans l'agriculture et l'exploitation forestière. Englobant la majeure partie des groupes d'industries, le secteur secondaire rassemble 22,9 % de l'emploi en Mauricie, contre 18,2 % au Québec, constituant ainsi le principal moteur de croissance de la région, avec près de 650 entreprises manufacturières, dont 22 % exportent leur production. Même s'il tend à se développer, le secteur tertiaire, avec 69,4 % des emplois, est moins important qu'en moyenne au Québec avec 74,5 %<sup>2</sup>.

Les entreprises de la nouvelle économie commencent à s'implanter dans la région et elles assurent une diversification de l'économie régionale. Ainsi, le Carrefour de la nouvelle économie (CNE) de Trois-Rivières ne cesse de voir sa superficie augmenter et un nombre toujours croissant d'entreprises viennent s'y installer. La Mauricie mise aussi sur la filière énergétique pour susciter des occasions d'affaires et de développement industriel. Plusieurs centres de recherche (Hydro-Québec) et laboratoires (UQTR) soutiennent cette filière prometteuse. Pour sa part, l'industrie du meuble en Mauricie représente 7,6 % de la production manufacturière québécoise. Depuis l'avènement de l'accord de libre-échange, ce secteur a connu une progression remarquable et il offre un potentiel de diversification économique très intéressant pour la région. En se développant, cette industrie a ouvert la porte aux femmes qui y occupent un nombre important d'emplois qui étaient traditionnellement occupés par des hommes<sup>3</sup>.

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, environ 18 500 postes seront disponibles au cours de la période 2002 à 2006. Parmi les postes à pourvoir, 7 700 (42 %) seront de nouveaux emplois créés dans la foulée de la croissance économique, alors que 10 800 postes (58 %) deviendront disponibles à la suite, notamment, de départs à la retraite. Plusieurs composantes seront mises à contribution, soit des industries de biens durables, entre autres le meuble, les produits en métal ainsi que la machinerie. Dans le secteur tertiaire, les services aux entreprises retiendront l'attention. Les perspectives d'emploi 2002-2006 laissent apparaître des besoins importants pour des postes demandant une formation professionnelle de niveau secondaire ou une formation technique collégiale, alors

---

<sup>1</sup> Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. *La Mauricie en un clin d'œil*, adresse Web : [http://www.mreg.gouv.qc.ca/fr/article/popup\\_print.asp?article\\_id=495&menu](http://www.mreg.gouv.qc.ca/fr/article/popup_print.asp?article_id=495&menu).

<sup>2</sup> Emploi-Québec. *Le marché du travail d'hier à aujourd'hui*, [http://emploi Quebecmauricie.net/marche\\_travail.php](http://emploi Quebecmauricie.net/marche_travail.php).

<sup>3</sup> MDERR. *La Mauricie...*, op. cit.

qu'encore trop peu de jeunes ou de personnes en réorientation de carrière optent pour ces formations. Ainsi, les professions de programmeurs, programmeuses, machinistes, ingénieurs mécaniciens, ingénieurs mécaniciennes se situent parmi les plus favorables, alors que les professions traditionnellement occupées par des femmes comme celles de secrétaires, coiffeurs, coiffeuses, caissiers, caissières offrent des perspectives restreintes ou très restreintes<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Emploi-Québec, Direction régionale Mauricie. *Perspectives professionnelles régionales*, communiqué du 15 septembre 2003.

## CHAPITRE III

### PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

---

#### 3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la région sont nettement inférieurs à ceux des Québécoises (respectivement de 49,8 % c. 57,7 % et de 44,9 % c. 53,2 %), alors que le taux de chômage est plus important (9,7 % c. 7,7 %).
- Si le taux de chômage des femmes de la région est inférieur à celui des hommes (9,7 % c. 10,5 %), leurs taux d'activité et d'emploi demeurent toutefois plus faibles. Dans la région, l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes s'établit à 16,1 points de pourcentage et la différence entre les taux d'emploi masculin et féminin atteint 14,1 points, des disparités plus importantes que celles enregistrées pour le Québec (respectivement 13,4 points et 11,7 points).
- La MRC où la situation des travailleuses est la moins favorable est Mékinac, où le taux d'emploi féminin n'est que de 39,3 %, alors que le taux de chômage chez les femmes atteint 11,7 %, comparativement à 44,9 % et 9,7 % pour les Mauriciennes (53,2 % et 7,7 % pour les Québécoises).
- La MRC Francheville a les meilleurs taux d'activité (51,6 %), d'emploi (47 %) et de chômage (8,9 %) féminins de la région. Par contre, chacun de ces indicateurs est moins avantageux que les moyennes québécoises.
- De 1996 à 2001, le taux de chômage des Mauriciennes et des Mauriciens a diminué à peu près au même rythme que chez leurs homologues du Québec (respectivement - 3,2 points c. - 3,5 points chez les femmes et - 3,5 points c. - 3,6 points pour les hommes).
- Pendant la même période, le taux d'emploi des femmes de la Mauricie a augmenté plus lentement que chez les Québécoises (3,5 points c. 4,7 points), une tendance également observée chez les hommes (2,3 points c. 3,1 points).
- Loin de se résorber avec le temps, les écarts entre les Mauriciennes et les Québécoises quant aux trois indicateurs du marché du travail sont même plus marqués chez les 20-29 ans que chez les 30-44 ans.
- La situation semble particulièrement dure pour les jeunes femmes, et les jeunes hommes, du Haut-Saint-Maurice, de Mékinac et du Centre-de-la-Mauricie.
- En observant les taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, le taux d'emploi des femmes de la région est toujours plus bas que celui des Québécoises. Si cette tendance s'observe aussi chez les travailleurs, les écarts sont moins prononcés.

- Alors qu'au Québec la situation en emploi des femmes s'améliore pour chacune des années considérées, en Mauricie, la situation a plutôt évolué en dents de scie chez les 15-19 ans et les 30-44 ans.
- De plus, le taux d'emploi des femmes de la région est inférieur à celui des hommes, sauf dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans pour les années 1998 et 2002. L'écart entre les sexes est plus marqué dans la population des 45 ans et plus. Cette différence est probablement liée aux difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes.

*(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)*

### **3.2 RÉGIME DE TRAVAIL**

- Les Mauriciennes travaillent à temps partiel beaucoup plus que leurs homologues masculins (33 % c. 13,8 %), un écart plus important que celui observé dans l'ensemble du Québec, puisque la proportion de main-d'œuvre féminine à temps partiel est plus grande en Mauricie qu'au Québec (33 % c. 27,9 %), alors qu'elle est presque équivalente chez les hommes (13,8 % c. 13,4 %).
- De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a cependant subi une diminution un peu plus importante qu'au Québec (- 3,7 points c. - 2,7 points).

*(Voir tableau 8 en annexe)*

### **3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE**

- Le taux de féminité de la main-d'œuvre en Mauricie est inférieur à celui du Québec (44,8 % c. 46,2 %).
- Depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active en Mauricie est équivalente à celle de l'ensemble du Québec (1,2 point).
- Comme dans l'ensemble du Québec, les travailleuses mauriciennes sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (26 %) et dans celui de la vente et des services (28,8 %).
- Cependant, les taux régionaux de féminité dans ces deux secteurs, respectivement de 75,6 % et de 58,3 %, indiquent que les femmes y sont plus concentrées qu'au Québec (71,8 % et 54,4 %).
- Le taux de féminité le plus élevé s'observe dans le secteur de la santé (78,1 %), tandis que le plus bas est dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (7,1 %). On remarque que ces taux sont similaires à ceux de l'ensemble du Québec (77,9 % et 7,3 %).

- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel des champs : de la gestion; de la santé; des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; de la supervision des ventes; des aliments, des boissons et du tourisme; des métiers, des transports et de la machinerie; et de la transformation.
- Par contre, on a enregistré un recul de la proportion de travailleuses parmi le personnel de soutien familial et de garderie, ainsi que dans le secteur primaire.

*(Voir tableau 9 en annexe)*

### **3.4 TRAVAIL AUTONOME**

- Les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentent 1,8 % des femmes dans la population active de la Mauricie, comparativement à 4,3 % pour leurs homologues masculins.
- Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société représentent 5,2 % des femmes dans la population active, comparativement à 6,5 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.
- Les proportions de travailleuses autonomes de chacune des catégories s'apparentent à ce qu'on retrouve dans l'ensemble du Québec (respectivement 2,1 % et 5,2 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est pour ainsi dire demeurée stable (-0,2 point), tout comme chez leurs homologues masculins et chez les travailleuses du Québec.
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a légèrement augmenté de 0,4 point, tandis que chez leurs homologues masculins elle diminuait d'à peine 0,3 point, une tendance tout à fait semblable à celle observée au Québec, dans les deux cas.
- Alors que la MRC Francheville a la plus faible proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (1,5 %), la MRC Maskinongé a la plus forte (4,1 %), un résultat qui dépasse largement les moyennes régionale (1,8 %) et même québécoise (2,1 %).
- La MRC Mékinac se distingue quant à elle par sa proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (7,3 %) qui, non seulement constitue la plus forte part de la région, mais dépasse nettement les taux régional et québécois (5,2 %). Mentionnons que Maskinongé, qui arrive au deuxième rang pour ce qui est de la proportion des travailleuses de cette catégorie (7 %), a connu la plus forte augmentation régionale à ce chapitre (1,5 point) de 1996 à 2001. Pour sa part, la MRC Le Haut-Saint-Maurice regroupe la plus faible part de travailleuses de ce type (2,9 %).

*(Voir tableau 10 en annexe)*

## CHAPITRE IV

### SCOLARITÉ

---

#### 4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

- Les Mauriciennes sont généralement moins scolarisées que les hommes de la région et que les femmes du Québec : 19 % d'entre elles ont complété moins d'une neuvième année, comparativement à 15,2 % des hommes de la région et à 15,9 % des Québécoises, alors qu'elles détiennent moins fréquemment un grade universitaire (8,5 % c. 9,9 % des hommes et 13,3 % des Québécoises).
- La situation des diplômées et des diplômés universitaires évolue cependant dans la région puisque, dorénavant, les Mauriciennes de 30-44 ans et, surtout, de 20-29 ans ont, dans une proportion nettement plus grande que les hommes du même âge, un grade universitaire.
- En Mauricie comme au Québec, on remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes.
- En conséquence, il y a en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire qu'en 1996, de même qu'une plus faible proportion ayant fait moins de neuf années d'études.

*(Voir tableau 11 en annexe)*

#### 4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

- Toutes catégories d'âge confondues, les taux d'emploi des femmes et des hommes de la Mauricie augmentent en fonction de la scolarisation, une situation observée aussi dans l'ensemble du Québec.
- De même, sans égard aux catégories d'âge, les taux de chômage diminuent en fonction de la scolarisation, tant en Mauricie qu'au Québec, sauf dans Mékinac où le taux de chômage féminin le plus élevé se retrouve parmi le groupe ayant complété entre 9 et 13 années d'études.
- En Mauricie comme au Québec, quelle que soit la scolarisation, on observe les meilleurs taux d'emploi dans le groupe d'âge des 30 à 44 ans, à l'exception du groupe des Mauriciens qui ont complété moins d'une neuvième année d'études pour lesquels le taux d'emploi le plus élevé se retrouve chez les 20 à 29 ans.
- Pour sa part, le taux de chômage des femmes et des hommes, tant de la Mauricie que du Québec, tend à diminuer en fonction de l'âge et ce, peu importe la scolarisation.

- L'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin diminue de façon notable parmi les personnes ayant poursuivi des études postsecondaires ou détenant un grade universitaire, en Mauricie comme au Québec.
- En Mauricie, l'écart le plus important observé quant aux taux d'emploi des femmes et des hommes se retrouve dans le groupe des personnes ayant complété entre 9 et 13 années d'études, alors que dans l'ensemble du Québec la différence la plus marquée se situe dans la cohorte ayant terminé moins de neuf ans d'études.
- Contrairement au Québec où le taux de chômage féminin est toujours inférieur au taux masculin et ce, peu importe la scolarisation, en Mauricie, le taux de chômage des femmes détenant un grade universitaire est supérieur à celui des hommes (4,8 % c. 3,8 %).
- Par rapport aux Québécoises, le taux d'emploi des Mauriciennes est toujours inférieur, quelle que soit leur scolarisation. Néanmoins, l'écart est moins marqué parmi les femmes ayant un grade universitaire (75,9 % c. 78,1 % au Québec).
- De même, bien que le taux de chômage des femmes de la Mauricie soit supérieur à celui des Québécoises, sans égard à leur scolarisation, l'écart le moins important est observé chez les femmes ayant un grade universitaire (4,8 % c. 4,5 % au Québec).

(Voir tableau 12 en annexe)

### 4.3 CONCENTRATION SCOLAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- Selon l'enquête Relance 2002 du MEQ<sup>5</sup>, en Mauricie, 74,9 % des diplômées du secondaire professionnel des promotions de 1998-1999 à 2000-2001, se concentrent dans quatre secteurs de formation, soit : soins esthétiques (29,6 %), administration, commerce et informatique (17,6 %), santé (14,5 %) et alimentation et tourisme (12,3 %). Entre 1998 et 2002, cette concentration a tout de même diminué de 7 points, alors que le taux de féminité de ces programmes s'établit à 85,3 %, une diminution de 4,7 points.
- Les hommes, pour leur part, se retrouvent à 57,5 % dans les quatre formations les plus populaires, soit : entretien d'équipement motorisé (18,7 %), métallurgie (15,3 %), électrotechnique (12,1 %) et mécanique d'entretien (11,4 %). Les femmes sont encore peu présentes dans ces champs d'étude qui affichent un taux de masculinité de 93,6 %, soit une augmentation de la présence des femmes de 2,6 points de 1998 à 2002.
- Tous secteurs confondus, les finissantes du secondaire professionnel de la région occupent un emploi dans une proportion de 71,5 % comparativement à 76,5 % des finissants mauriciens, alors que ces proportions sont respectivement de 76,5 % et

<sup>5</sup> Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle 2002*, adresse Web : <http://www.meq.gouv.qc.ca/Relance/Relance.htm>.

76,1 % pour le Québec. Si 95,9 % des finissants mauriciens occupent un emploi à temps plein, seulement 57,1 % des finissantes sont dans cette situation. L'inégalité prévaut également sur le plan du salaire hebdomadaire brut moyen des femmes qui est de 352 \$, soit de 140 \$ inférieur à celui des hommes.

- En 2001-2002, les femmes de la Mauricie diplômées du collégial technique<sup>6</sup>, représentent une proportion supérieure à leurs homologues masculins (57,8 % c. 42,2 %). Cependant, cette tendance s'atténue d'année en année, la différence étant inférieure de 3,4 points par rapport à 1996-1997.
- La tendance pour les étudiantes à se retrouver seulement dans quelques programmes de formation perdure. Elles sont concentrées à 70 % dans trois familles de programmes : santé (24,6 %), administration, commerce et informatique (23,7 %) et services sociaux, éducatifs et juridiques (21,7 %). Le taux moyen de féminité dans ces formations est de 72,1 %.
- Les hommes sont principalement diplômés en administration, commerce et informatique (28,7 %), électrotechnique (18,7 %) et fabrication mécanique (13,6 %) pour une concentration de 61,1 %. Le taux moyen de féminité dans ces programmes est de 39,3 %.
- Les femmes diplômées du collégial technique de la Mauricie sont plus en emploi que les hommes (76 % c. 65,8 %) et la situation régionale se compare à celle du Québec (75,1 % c. 65,8 %). Il faut noter que plus d'hommes sont aux études après l'obtention du diplôme collégial, soit 28,4 % d'entre eux par rapport à 16,3 % de femmes, ce qui est aussi comparable à la situation au Québec (28,6 % c. 19,1 %). Par contre, près de trois fois plus de femmes occupent un emploi à temps partiel (22,8 % c. 8,7 %) et l'écart du salaire hebdomadaire moyen est de 125 \$ en faveur des hommes.

---

<sup>6</sup> Ministère de l'Éducation. *La Relance au collégial en formation technique 2002*, adresse Web : <http://www.meq.gouv.qc.ca/Relance/Relance.htm>.



## CHAPITRE V

### REVENU

---

#### 5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

- Les femmes de la Mauricie touchent un revenu moyen d'emploi de 19 856 \$, soit 62,6 % du revenu masculin moyen de la région (31 710 \$), alors que chez les Québécoises ce rapport se situe à 67,1 %.
- De plus, le revenu d'emploi des Mauriciennes équivaut à 85,3 % de celui des Québécoises (23 282 \$), tandis que les hommes de la région touchent 91,4 % du revenu moyen d'emploi des Québécois (34 705 \$).
- De 1996 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté un peu plus rapidement que celui des Québécoises (21,7 % c. 19,5 %).
- C'est dans la MRC Mékinac que les travailleuses tirent de leur emploi le revenu moyen le plus bas (14 589 \$). À l'inverse, c'est dans Francheville que les femmes atteignent le meilleur revenu moyen d'emploi (20 724 \$), qui demeure néanmoins inférieur à celui de leurs homologues du Québec.
- La MRC Mékinac présente en outre le plus important écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes ne touchant que 58,1 % du revenu des hommes.
- À l'inverse, la MRC Maskinongé a la plus faible différence entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes gagnant 70,3 % du revenu des hommes, ce qui s'explique notamment du fait que le revenu moyen d'emploi des hommes de cette MRC est le deuxième plus bas de la région.

*(Voir tableau 13 en annexe)*

#### 5.2 REVENU MOYEN TOTAL

- Les revenus moyens totaux des femmes et des hommes de la Mauricie sont inférieurs à ceux du Québec.
- Le revenu moyen total des Mauriciennes est de 17 966 \$, soit 59,9 % du revenu moyen total des hommes de la région (29 969 \$) et 84,4 % de celui des Québécoises (21 286 \$). Notons que, dans les deux cas, l'écart est encore plus important que pour les revenus d'emploi.
- Deux fois plus de femmes que d'hommes de la région ne touchent aucun revenu (8,2 % c. 4,1 %). De plus, proportionnellement plus de Mauriciennes que de Québécoises se retrouvent dans cette situation (7,1 %).

- Parmi les femmes de la région qui touchent un revenu, 61,5 % recevaient, en 2001, moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. De plus, seulement 11,5 % des Mauriciennes ont un revenu supérieur à 35 000 \$, alors qu'au Québec cette proportion atteint 16,7 %.

*(Voir tableau 14 en annexe)*

## CHAPITRE VI

### INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

---

#### 6.1.1 SANTÉ PHYSIQUE<sup>7</sup>

- À la naissance, les femmes et les hommes de la Mauricie ont une espérance de vie respective de 81,5 ans et de 74,1 ans qui se compare à celle de la population du Québec (81,2 ans et 74,9 ans). Ce sont les femmes du district sociosanitaire Des Chenaux qui vivent le plus longtemps (84,3 ans) et celles du Haut-Saint-Maurice qui meurent le plus jeune (79 ans).
- Les Mauriciennes de 65 ans et plus se retrouvent en institution de santé dans une proportion de 13,5 %, alors que seulement 7,5 % des hommes de cette catégorie d'âge y vivent. On y compte 47,2 % de la population féminine de 85 ans et plus. Ces taux de placement en institution sont plus élevés que pour l'ensemble du Québec où les femmes et les hommes de 65 ans et plus s'y retrouvent dans des proportions respectives de 10,1 % et 5,7 %, et que cette situation est vécue par 37,3 % des femmes de 85 ans et plus.
- Les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont les principales causes de décès chez les femmes et les hommes de la région. Le cancer fait 152,1 victimes (p. 100 000) par année chez les femmes et 273,8 (p. 100 000) chez les hommes, alors que les proportions pour les Québécoises et les Québécois sont de 158,9 et 266,7 victimes (p. 100 000).
- La mortalité par cancer du poumon a augmenté en Mauricie entre 1979-1983 et 1995-1999, à la fois chez les femmes (13,3 c. 32,9 p. 100 000) et chez les hommes (87,5 c. 105,6 p. 100 000). Cette augmentation est plus importante que pour les Québécoises (17,2 c. 36) et les Québécois (89,9 c. 95).
- Le cancer du sein fait moins de victimes dans la région que dans l'ensemble du Québec (26,6 c. 28,4 p. 100 000) et ce, dans toutes les catégories d'âge. C'est dans le district sociosanitaire de Trois-Rivières que le taux de mortalité dû à ce cancer est le plus élevé pour les femmes de 25-44 ans et de 65 ans et plus (9,2 et 180,5 p. 100 000), alors que c'est dans le district Des Chenaux, qu'il est le plus élevé pour les 45-64 ans (104,0 p. 100 000).
- La proportion des femmes qui décèdent de cancer du col utérin est la même que pour le Québec et ce, dans les différents territoires, sauf pour celui du Haut-Saint-Maurice (6,2 c. 2 p. 100 000).

---

<sup>7</sup> Les données de l'*Enquête sociale et de santé* de 1998 couvrent toujours les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ne nous permettent pas de distinguer la situation mauricienne et ce, sous plusieurs aspects. Les données spécifiques à la Mauricie, dans la présente section, proviennent d'un document publié en 2003 par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui s'intitule : *Indicateurs sociosanitaires pour l'élaboration des plans d'action locaux de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec*.

## 6.2 FÉCONDITÉ

- En 2002, l'indice synthétique de fécondité est de 1,36 enfant par femme en Mauricie, alors qu'il est de 1,44 au Québec. Cet indice place la région au troisième rang le plus bas, après la Capitale-Nationale et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Au cours de la période 1996-1998, le taux de grossesse à l'adolescence pour la Mauricie et le Centre-du-Québec est de 16,4 (par 1 000) chez les 14-17 ans et de 64,9 (p. 1 000) chez les 18-19 ans, soit respectivement de 3,2 et 3,5 points de moins que pour le Québec.
- Cependant, pendant la même période, les femmes de la région ont eu recours nettement moins à l'IVG : le taux pour 1 000 atteint 9,2 chez les 14-17 ans, 27,7 chez les 18-19 ans et 26,8, chez les 20-24 ans, alors qu'au Québec ces proportions se situent à 12,9, 35,7 et 36,9. Par conséquent, les taux de natalité chez les femmes de ces groupes d'âge sont supérieurs à ceux qu'on retrouve au Québec.

## 6.3 COMPORTEMENTS DE SANTÉ PROPRES AUX FEMMES <sup>8</sup>

- En 1998, près de la moitié (48 %) des femmes de 15 ans et plus des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec pratiquent l'auto-examen des seins une fois aux deux ou trois mois, ou plus souvent. Les femmes de 40 ans et plus semblent plus assidues à la pratique de ce moyen de prévention que les femmes plus jeunes. Cette tendance est également constatée dans l'ensemble du Québec.
- Une proportion de 43 % des femmes de la région ont eu un examen des seins par un professionnel au cours des mois précédant l'enquête, tandis que 17 % n'ont jamais passé cet examen au cours de leur vie. Depuis l'enquête de 1992-1993, on remarque une diminution statistiquement significative de la proportion de femmes ayant subi un examen depuis moins d'un an, qui est passée de 49 % à 43 %. Une telle diminution est également remarquée au Québec.
- En 1998, dans les régions Mauricie et Centre-du-Québec, 26 % des femmes de 15 ans et plus disent avoir passé une mammographie depuis deux ans ou moins d'un an. Le recours à la mammographie prend de l'importance surtout à partir de 40 ans. Ainsi, dans le groupe des 40-49 ans, près de 20 % des femmes ont passé une mammographie depuis deux ans et moins, alors que chez les femmes de 50 ans et plus, cette proportion atteint 56 %. D'autre part, la proportion des femmes ayant passé une mammographie depuis deux ans et moins augmente graduellement dans le temps passant de 9 % en 1987 à 26 % en 1998, une augmentation semblable à celle du Québec.

---

<sup>8</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec. « Les comportements de santé propres aux femmes en Mauricie et au Centre-du-Québec », *Profil 04, Bulletin de surveillance de l'état de santé en Mauricie et au Centre-du-Québec*, vol. 8, numéro 5, février 2003.

- En 1998, 37 % des femmes de 15 ans et plus ont passé un test de PAP au cours de la dernière année, tandis que 13 % affirment n'avoir jamais passé ce test. La moitié (50 %) des 15-39 ans ont passé ce test au cours de la dernière année, mais seulement le quart (26 %) des femmes de 50 ans et plus l'ont passé.

#### 6.4 SANTÉ MENTALE

- En 1998, l'Enquête sociale et de santé révèle que 20,9 % des femmes et 17,8 % des hommes de 15 ans et plus des régions Mauricie et Centre-du-Québec se situent dans la catégorie élevée de détresse psychologique. Au Québec, ces taux se situent respectivement à 22,8 % et 17,3 %.
- En 1998, 4 % des femmes et 3,4 % des hommes des deux régions présentaient des idées suicidaires sérieuses au cours de la période de douze mois précédant l'enquête, comparativement à 3,9 % des Québécoises et à 3,9 % des Québécois.
- Les troubles mentaux constituent la cause de la mortalité de 16,9 (p. 100 000) femmes et 18,6 (p. 100 000) hommes en Mauricie, soit respectivement 2,6 et 1,7 points de moins que les Québécoises et les Québécois. Ce sont dans les districts sociosanitaires du Cap-de-la-Madeleine et du Centre-de-la Mauricie qu'on déplore le plus grand nombre de décès de femmes en raison de troubles mentaux, alors que c'est dans celui de Maskinongé où ce nombre est le plus bas (8,3 p. 100 000).
- En Mauricie, entre 1995 et 1999, une moyenne de 7,5 femmes p. 100 000 sont mortes par suicide, comparativement à 38,6 chez les hommes et à 8,2 chez les Québécoises. Les moyennes féminines régionales les plus élevées sont remarquées dans les districts du Haut-Saint-Maurice (11,1 p. 100 000) et de Mékinac (10 p. 100 000), alors que la moyenne la plus basse est dans Maskinongé (1,3 p. 100 000). C'est dans la catégorie des femmes de 25-44 ans que se situe le plus grand nombre de femmes mortes par suicide (11,6 p. 100 000), tandis que c'est chez celles de 15-24 ans qu'il est le plus bas (3,4 p. 100 000).

#### 6.5 VIOLENCE

- En Mauricie<sup>9</sup>, au cours de l'année 2001, 344 femmes de 12 ans et plus ont signalé aux policiers avoir été victimes de violence conjugale, soit une proportion de 36,6 % des victimes de crimes contre la personne. Chez les hommes, 81 subissaient des sévices reliés à la violence conjugale, ce qui représente 7,3 % des victimes des crimes contre la personne. Au Québec, les femmes et les hommes ayant subi de la violence conjugale correspondaient respectivement à 38,8 % et 6,7 % des victimes de violence.
- Entre 1997 et 2001, on a observé une hausse du total de victimes de violence conjugale, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, le nombre de victimes étant passé de 292 à 344 chez les femmes et de 43 à 81 chez les hommes. Selon les

---

<sup>9</sup> Ministère de la Sécurité publique. *Statistiques sur la violence conjugale au Québec en 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>.

auteurs du rapport du ministère de la Sécurité publique, ce phénomène peut refléter une plus grande propension à dénoncer ces crimes.

- Le taux de violence conjugale déclarée, pour 2001, s'élevait à 291,3 pour 100 000 femmes, comparativement à 430,8 pour le Québec. Ce sont les femmes de 25 à 29 ans qui ont le plus souvent porté plainte (916,8), suivies par celles de 30-39 ans (700,3) et celles de 18-24 ans (553,7).
- En Mauricie comme pour l'ensemble des régions du Québec, les voies de fait constituent la catégorie d'infractions la plus souvent signalée par les femmes de toutes les catégories d'âge, à l'exception des jeunes de 12-17 ans qui invoquent surtout les menaces. Des blessures ont été infligées à 45,8 % des femmes violentées.
- Alors qu'au Québec, les femmes victimes de violence conjugale étaient principalement les conjointes des auteurs présumés (47 % contre 42 % pour les ex-conjointes et 11 % pour les amies intimes), en Mauricie, ce sont les ex-conjointes (52,6 %) qui ont été le plus souvent victimes de ces crimes (c. 42,7 % pour les conjointes et 4,7 % pour les amies intimes).
- Une proportion de 98 % des affaires de violence conjugale rapportées en Mauricie ont été classées par les policiers, comparativement à 92 % au Québec, et 83,1 % se sont soldées par une mise en accusation (c. 82 %).
- Quatre maisons d'aide et d'hébergement accueillent les femmes aux prises avec des problèmes de violence conjugale en Mauricie. Elles sont situées à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan et La Tuque. Au 1er avril, le taux d'occupation de ces maisons s'établissait entre 89 % et 93,3 %, celle de la Tuque faisant exception avec un taux de 52 %. La moyenne de durée du séjour était de 22,7 jours. Malheureusement, 348 demandes ont essuyé un refus d'hébergement, principalement en raison du manque de place ou de la toxicomanie de la victime. Les problèmes de santé mentale et de surconsommation de médicaments, d'alcool et de drogue s'ajoutent souvent aux difficultés des victimes de violence conjugale.
- Au cours de la même période, les maisons d'hébergement ont répondu à 3 342 demandes de services sans hébergement ou en posthébergement.
- Le CALACS de Trois-Rivières est encore la seule ressource d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Pour l'année d'activité 2002-2003, l'organisme a reçu 305 demandes d'aide pour lesquelles il a offert aux femmes concernées 842 rencontres individuelles et 20 rencontres de groupe d'entraide. Au cours de la même période, l'organisme a réalisé 72 activités d'animation en milieu scolaire et 10 ateliers de sensibilisation avec des clientèles diverses.
- Depuis quelques années, le CALACS constate une augmentation des demandes provenant de femmes et d'adolescentes qui ont vécu de l'inceste dans leur enfance. En plus du vécu d'agression sexuelle, les femmes rencontrées présentent souvent des

problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de pauvreté L'année 2002-2003 a été marquée par une augmentation des demandes provenant des parents et proches d'une victime (besoins d'information, support ponctuel).

- Bien qu'il y ait une amélioration sensible depuis la sortie des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, l'organisme doit régulièrement composer avec une liste d'attente pour les femmes et adolescentes qui souhaitent obtenir des rencontres individuelles.



## CHAPITRE VII

### PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

---

- Absentes de la députation à l'Assemblée nationale jusqu'à l'élection de M<sup>me</sup> Julie Boulet dans le comté de Laviolette en novembre 2001, les femmes représentent, en 2003, trois des cinq comtés de la Mauricie (60 %) et l'une d'elles fait partie du Conseil des ministres. La proportion des députées pour le Québec est de 30 %.
- Sur le plan municipal, en 2003, les mairesses, au nombre de cinq, représentent 12,5 % des quarante élus à ce poste, alors que les femmes occupent 24,8 % des postes de conseillers. Ce portrait régional se compare à celui du Québec où les mairesses et les conseillères occupent respectivement 11 % et 24 % des postes. Précisons que la présence des femmes en politique municipale progresse très lentement, si on considère qu'en 1993, les postes dans les conseils municipaux de la région Mauricie-Bois-Francs étaient détenus à 9,4 % par des mairesses et à 15,9 % par des conseillères.
- À l'élection scolaire de 2003, les Mauriciennes ont augmenté leur participation de façon appréciable, atteignant une proportion 41,7 % des commissaires scolaires. Cependant, la représentation féminine, de 53 %, demeure plus faible que celle du Québec. Aucune femme n'occupe la présidence dans les deux commissions scolaires de la région, alors qu'elles sont 42 % à ce poste pour l'ensemble du Québec. En 1993, rappelons que les femmes de la Mauricie-Bois-Francs occupaient 42,9 % des sièges de commissaires d'école et le tiers de ces instances avaient des présidentes à leur tête.
- Du côté des établissements d'éducation postsecondaire, les femmes constituent respectivement 30,6 % et 37,5 % des membres des conseils d'administration des cégeps de la région et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, comparativement à 36 % et 27 % dans les mêmes types d'établissement au Québec.
- Les Mauriciennes occupent, en 2003, 31,3 % des sièges au conseil d'administration du Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) et 30,6 % en moyenne dans ceux des centres locaux de développement. La région se compare avantageusement à l'ensemble des régions du Québec où ces proportions sont de 29 % et 27 %. En 1993, alors que le Conseil régional de développement de la Mauricie-Bois-Francs existait depuis à peine un an, 6,9 % des membres étaient des femmes.
- La présence des femmes au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) se situe, en 2003, à 33,3 % en Mauricie et à 42 % pour l'ensemble du Québec.
- Les femmes de la région ont atteint la parité de représentation (50 %) à la RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, une progression de 15 points depuis 1993. Pour leur part, les Québécoises sont présentes à 46 % dans les RRSSS.

- Les femmes occupent 43,9 % des sièges dans les établissements de santé de la Mauricie, soit une proportion équivalente à celle de l'ensemble des régions du Québec (44 %).
- Pour l'année 2003, en Mauricie, les femmes constituent 20,9 % des cadres de la fonction publique québécoise, alors qu'elles sont 40 % à siéger à la Conférence administrative régionale (CAR), instance qui regroupe les directeurs, directrices et responsables régionaux des différentes ministères et organismes gouvernementaux. Pour le Québec, la proportion des cadres est plus élevée de 7,1 points (28 %), alors que les femmes ne représentent que 29 % des membres des CAR.
- Il nous a semblé intéressant, dans cette nouvelle compilation sur la présence des femmes, d'inclure de nouveaux lieux où se prennent des décisions ayant des incidences sur le développement de la région : le Conseil régional de la culture, l'Unité régionale des loisirs et sports, le Conseil du loisir scientifique, le Regroupement-Action-Jeunesse, le Conseil régional de l'environnement, la Fédération des caisses populaires et certains syndicats.
- Bref, malgré des progrès, les femmes demeurent surtout présentes dans leurs champs de compétences traditionnels, soit la santé et l'éducation. Leur sous-représentation comme mairesse est particulièrement préoccupante au moment où, avec la création des CRÉ, le gouvernement entend accroître le rôle des élu-e-s municipaux et des préfets et préfètes dans le développement régional. Quoiqu'il s'agisse d'une situation transitoire, les femmes occupent actuellement au sein de la CRÉ 25 % des sièges réservés aux élu-e-s et 16,6 % des sièges destinés à la société civile<sup>10</sup>.

(Voir tableau 15 en annexe)

---

<sup>10</sup> Informations à jour en date du 4 mai 2004.

## CHAPITRE VIII

### BILAN DES RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

---

L'avis du Conseil, *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Mauricie*, publié en septembre 2000, a suscité un intérêt certain de la part des responsables, intervenantes et intervenants des instances gouvernementales et régionales. Le mouvement des femmes et les différents groupes communautaires lui ont, pour leur part, réservé un accueil très favorable. L'avis du Conseil et les données qu'il contient ont souvent servi de base à leurs projets et d'argumentaire pour leurs revendications. Leurs interventions et celles du bureau régional du Conseil ne sont pas étrangères aux décisions des instances d'identifier, de planifier et de mettre en œuvre des mesures susceptibles d'améliorer la situation décrite dans le document du Conseil.

L'avis régional contenait 29 recommandations et, selon le bilan que nous en faisons, 26 d'entre elles ont fait l'objet d'interventions, soit près de 90 %. Même si les résultats compilés démontrent que certaines informations diffèrent des recommandations, elles dénotent néanmoins une volonté d'apporter des changements pour améliorer les conditions de vie des femmes de la région.

#### ➤ **Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs**

Une intervention en vue d'apporter des changements nécessite une bonne connaissance de la situation et des données sexuées sont nécessaires pour faire une analyse différenciée selon les sexes qui conduira à l'identification appropriée des besoins spécifiques des femmes et des hommes. L'avis régional interpellait les instances à ce titre.

- La RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec ventile couramment ses données selon le sexe et a commencé à appliquer l'analyse différenciée selon les sexes. Lorsque c'est possible, elle produit des analyses sociosanitaires qui discernent la réalité des régions Mauricie et Centre-du-Québec.
- À la demande du MDERR, les CLD compilent des données sexuées en lien avec la clientèle qui les fréquente. Le CRDM, quant à lui, utilise fréquemment des données ventilées selon le sexe dans les analyses socioéconomiques qu'il réalise.
- Il nous faut constater qu'aucune démarche n'a été réalisée pour recueillir et analyser des informations permettant de mieux circonscrire la contribution et les besoins économiques et sociaux des Amérindiennes de la région, résidentes des collectivités autochtones ou vivant hors réserve.

➤ **Cible d'intervention 2 : Améliorer l'intégration en emploi des femmes et des filles en leur fournissant une meilleure information et une formation adéquate dans les options porteuses d'avenir pour la région**

Pour permettre aux femmes d'envisager l'accès à l'égalité socioéconomique, le Conseil a invité les instances régionales à les informer et à les former de façon à ce qu'elles puissent intégrer des emplois susceptibles d'assurer leur autonomie financière. La plupart des recommandations ont reçu un accueil favorable.

- Les inégalités notées entre les femmes et les hommes de la région sur le plan de la situation socioéconomique et de l'emploi ont fait l'objet de mesures dans le plan d'action 2002-2003 du CRDM et sont identifiées comme cibles des plans d'action annuels d'Emploi-Québec.
- Diverses activités sont réalisées, à différents moments dans l'année, pour améliorer l'information scolaire et professionnelle en lien avec le marché du travail et les orientations de la région : informations sur les perspectives professionnelles diffusées par Emploi-Québec aux responsables de la formation et du développement de la main-d'œuvre; salon annuel de la formation professionnelle et technique à l'intention des élèves des écoles secondaires et de la population de toute la région.
- Nous sommes portées à croire que l'élaboration et la diffusion d'outils pour permettre la reconnaissance des acquis expérientiels demeurent dans l'ordre des vœux pieux et ce, même si ce dossier fait partie du mandat d'une table réunissant le ministère de l'Éducation (MEQ) et celui de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Ce constat nous est suggéré par le peu de suivi qui a été accordé, à notre connaissance, à ce dossier pour lequel des recommandations de commissions d'étude ont été formulées dès le début des années 1980.
- L'implantation et la mise en œuvre de la *Stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine*, depuis 2001, par Emploi-Québec ont permis de renouveler la sensibilisation des agents des centre locaux d'emploi (CLE) à la diversification des choix scolaires et professionnels des femmes. Emploi-Québec reconnaît le travail des ressources externes dont la mission est de favoriser cette diversification et le maintien des femmes qui s'y engagent, par du soutien financier et l'appel aux compétences des intervenantes de ces ressources pour la diffusion de l'information et la réalisation de projets spéciaux. Cette collaboration se poursuit pour le développement et la réalisation de formations menant à des emplois non traditionnels.
- Même si les commissions scolaires, les cégeps et l'université ne se sont pas donné, à ce que nous sachions, d'objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs prometteurs pour la région, ces établissements démontrent de l'ouverture. Elle se manifeste par la promotion et le soutien au concours « *Chapeau les filles* » et par la réalisation de projets novateurs dans le cadre du programme du MEQ, dont certains visent

précisément la promotion de la présence des filles dans les formations non traditionnelles.

- Le soutien des instances régionales et locales a permis la création de *Femmes et entrepreneuriat en Mauricie* (FEM) et l'accès à un fonds spécifique pour les entrepreneures de la région. La présence de FEM permet de répondre de façon plus adéquate aux problèmes d'accès au financement des entreprises créées par des femmes et au soutien technique dont elles ont besoin pour la réalisation de leur projet.
- Avec la mouvance occasionnée dans la région par les restructurations municipales et la réorganisation administrative du MDERR, aucune attente annuelle n'a été fixée au CRDM et aux CLD concernant les retombées prévues en terme de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes dans les projets qu'ils acceptent de financer. D'autre part, les CLE compilent des résultats sur le placement pour le rapport annuel d'Emploi-Québec, en distinguant ceux qui concernent les hommes et ceux qui concernent les femmes.

➤ **Cible d'intervention 3 : Offrir les conditions nécessaires à l'insertion professionnelle des femmes, particulièrement les plus défavorisées**

L'avis du Conseil invitait les directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de la Solidarité sociale à développer une collaboration avec la RRSSS pour mieux cerner la réalité des femmes défavorisées, afin de tenir compte des diverses limites de leur potentiel d'intégration dans les mesures d'insertion sociale ou de préparation à l'emploi qu'elles conçoivent à leur intention. Il leur était également demandé de s'assurer de la répartition de ces activités en fonction des besoins des différents territoires et de contribuer à la consolidation des organismes offrant aux femmes en difficulté de tels services.

- Les directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de la Solidarité sociale, la RRSSS et le CRDM forment le consortium qui coordonne la réalisation d'une entente spécifique en développement social. Se sont joints à eux dans cette démarche des représentantes et représentants des comités locaux provenant des différents territoires. Chaque comité local a défini la problématique de développement social et coordonne la mise en oeuvre de solutions. En considérant les interventions publiques qui découlent de ces travaux, il est clair que ces organisations reconnaissent qu'un grand nombre de femmes de la région sont défavorisées. Cependant, les mesures adoptées et soutenues ne visent pas spécifiquement les femmes ou les hommes. Elles veulent être une réponse aux besoins d'intégration sociale de toute la population défavorisée, sans distinction de sexe. Il faut convenir que des solutions comme le transport collectif, les services de garde et le logement social sont des mesures, dont les femmes sont les premières bénéficiaires.

- L'abandon scolaire est, en Mauricie, l'objet d'une attention spéciale de la direction régionale du ministère de l'Éducation et des partenaires de son réseau. Un état de situation a été publié, en 2003, pour mieux comprendre comment se traduit cette problématique en région. Le document contient des données sexuées mais ne fournit pas d'information sur les causes spécifiques, comme les grossesses adolescentes.
  - Les services de garde mis sur pied à la suite de l'entente spécifique tiennent compte des besoins des différentes parties du territoire et, grâce à la concertation d'intervenants multisectoriels, il y a eu adaptation pour répondre aux besoins des jeunes mères participant aux activités du programme « *Ma place au soleil* ». Pour 2003-2006, les personnes chargées de planifier les services veulent innover et diversifier l'offre, de façon à répondre aux différents besoins des parents travailleurs : horaires de travail, période estivale.
  - Depuis la publication de l'avis du CSF, des efforts ont été consacrés dans toutes les MRC pour répondre aux besoins de transport collectif en milieu rural. Mékinac dispose d'un service depuis 3 ans, alors que l'organisation se met en place ailleurs.
  - Pour obtenir une estimation des besoins réels en logement social dans les différents territoires et envisager les réponses à ces besoins, le consortium en développement social a effectué une étude et des consultations qui ont mené à la publication, en décembre 2003, d'un portrait du logement social en Mauricie. Avec la baisse du taux d'inoccupation des logements dans les zones urbaines et la persistance de poches de pauvreté, ce dossier retient toujours l'attention.
- **Cible d'intervention 4 : S'assurer que les besoins des femmes âgées soient bien saisis et pris en considération**

Dans cette section, le Conseil invitait la RRSSS et le CRDM à documenter la situation des personnes âgées, dans le but d'accroître leur connaissance des besoins différents des hommes et des femmes âgés et des abus physiques, psychologiques et monétaires dont ces personnes sont victimes. Cette connaissance, selon le Conseil, permettrait d'adopter une approche qui prenne en considération les conditions de vie et l'état de santé physique et psychologique des femmes âgées. Une attente semblable était signifiée à l'endroit de la table des âgés du CRDM, où il était souhaité que soient mis en lumière les obstacles à la participation des femmes et des hommes de 65 ans et plus, dans le profil d'intérêts, de capacité et de disponibilité dont la réalisation était alors prévue.

- Depuis la publication de l'avis du CSF, les interventions de ces instances n'ont pas donné suite à la recherche menant à la publication de documents. Pour se donner une connaissance de la situation socioéconomique des personnes âgées, le CRDM utilise plutôt les données régionalisées fournies par le Conseil des âgés, données qui sont sexuées. En 2003, la table des âgés de cette instance est composée, à parts égales, d'hommes et de femmes et elle exerce une vigie sur les conditions de vie des personnes âgées.

- Dans le plan d'action régional de santé publique, la RRSSS reconnaît que la population de la région est vieillissante, que les femmes forment une partie importante de la population âgée et que des interventions doivent être planifiées en ce sens. Elle a entrepris une démarche d'harmonisation des services à domicile et de support aux personnes aidantes, avec l'objectif de s'assurer qu'un panier de services sensiblement semblable soit dispensé dans tous les districts sociosanitaires de la région.
- Le CSF invitait les instances régionales et les municipalités à susciter et appuyer le développement d'approches spécifiques et alternatives pour répondre aux besoins des femmes et des hommes âgés, particulièrement pour celles et ceux qui vivent en milieu rural. Les interventions dans les secteurs du transport collectif et du logement, encouragées par le consortium qui assure le suivi de l'entente en développement social et mentionnées précédemment, peuvent être considérées comme la réponse régionale à cette recommandation.

➤ **Cible d'intervention 5 : Lutter contre la violence faite aux femmes, notamment en vue d'améliorer leur santé**

Dans son avis régional, le Conseil soulignait que les ressources existantes dans la région étaient insuffisantes pour répondre aux besoins des femmes victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle, en termes de diversité et d'accessibilité. De plus, il invitait la RRSSS à documenter, distinctement pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, le lien entre la violence, la santé mentale et l'usage de psychotropes chez les femmes.

- D'après les données les plus récentes que nous avons compilées, les ressources d'hébergement sont actuellement suffisantes pour répondre aux besoins des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et le service de transport collectif a facilité l'accessibilité de ce service à des femmes vivant en milieu rural. Par contre, la priorité en matière de violence conjugale, identifiée par le milieu et adoptée par la RRSSS, n'a pas encore été appliquée. Cette priorité vise à améliorer les services de suivi et les services externes offerts par le réseau et les organismes communautaires. Les budgets requis n'ont pas été accordés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Par contre, la RRSSS a dispensé une formation en dépistage aux intervenants et intervenantes dans les CLSC.
- Les orientations gouvernementales sur les agressions sexuelles, rendues publiques en 2001, étaient accompagnées de ressources budgétaires qui ont permis le déploiement de services, autant dans le réseau communautaire que dans celui de la santé et des services sociaux. Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Trois-Rivières a vu son budget augmenter et peut mieux réaliser l'ensemble de sa mission. Cependant, il est toujours le seul organisme financé pour intervenir dans ce domaine auprès des femmes de la Mauricie. Le CALACS Centre-de-la-Mauricie/Mékinac, incorporé depuis 2003 et accrédité par la RRSSS, est en recherche active de financement. La RRSSS a réalisé les démarches

nécessaires à la mise en place des centres désignés et a dispensé la formation sur l'administration des trousseaux médicolégales et médicosociales.

- L'alcoolisme et la toxicomanie chez les femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont fait l'objet d'un plan d'action adopté par la RRSSS en 2002. Celui-ci a été précédé d'une recherche et d'une consultation où des femmes aux prises avec la problématique ont été consultées et ont fait le lien avec leur vécu de violence. Le suicide dans la population a également fait l'objet d'un plan d'action qui s'appuie sur des données sexuées par district sociosanitaire. Le comité consultatif en condition de vie des femmes a donné son avis pour que des interventions de prévention prennent en compte les besoins spécifiques de la population féminine de tous âges.

## CONCLUSION

---

La mise à jour de l'avis du Conseil du statut de la femme *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Mauricie* devient le quatrième portrait régional de la situation des femmes élaboré à partir principalement des données de recensement de Statistique Canada. La présente version nous permet de constater que la contribution des Mauriciennes à la vie économique, sociale et politique progresse lentement. De grands écarts persistent toujours non seulement entre la situation socioéconomique des femmes et des hommes de la région, mais aussi par rapport à celle de la moyenne des Québécoises.

Les femmes forment 51,6 % de la population, une proportion quasi équivalente à la moyenne québécoise (51,2 %). En région comme au Québec, le taux de féminité a tendance à augmenter avec l'âge, caractéristique particulièrement importante en Mauricie, dont la population est l'une des plus âgées du Québec.

La structure familiale se transforme rapidement en Mauricie. On assiste à une importante diminution des familles avec au moins un enfant, alors que la proportion de familles monoparentales, plus forte que celle de l'ensemble du Québec, a tendance à augmenter plus rapidement. Cette dernière catégorie de familles est sous responsabilité féminine dans 79 % des cas.

Depuis 1997, la situation globale de la région, en termes d'emploi et de chômage, s'est améliorée. Les perspectives d'emploi laissent apparaître des besoins importants pour des postes exigeant une préparation professionnelle, qui diffère cependant à maints égards de celles choisies traditionnellement par la majorité des femmes.

Même si leur situation quant à l'emploi et au chômage s'est améliorée depuis 1996, les femmes de la Mauricie continuent d'être moins présentes sur le marché du travail que les hommes de la région et que les Québécoises. Seulement 49,8 % d'entre elles font partie de la population active comparativement à 65,9 % chez les hommes et 57,7 % chez les Québécoises. Elles travaillent à temps partiel beaucoup plus que leurs homologues masculins (33 % c. 13,8 %) et davantage que la main-d'œuvre féminine du Québec (27,9 %).

Les Mauriciennes se concentrent toujours dans un petit nombre de professions occupées traditionnellement par des femmes, que ce soit sur le marché du travail ou lors de l'inscription à des formations professionnelles. L'examen attentif de leur répartition professionnelle et de leurs choix de carrière laisse toutefois entrevoir l'amorce d'un changement. C'est un virage nécessaire dans la démarche vers l'égalité si on considère que le revenu moyen d'emploi qu'elles touchent s'établit à 62,6 % de celui des Mauriciens et à 85,3 % de celui des Québécoises. Il convient cependant de noter que le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté un peu plus rapidement que celui des Québécoises.

La scolarité continue d'être l'une des pierres d'achoppement des Mauriciennes. Elles sont toujours moins scolarisées que les hommes de la région et que les femmes du Québec. Tout de même, l'observation de la situation chez les plus jeunes révèle que les femmes détiennent dorénavant un diplôme universitaire dans une plus grande proportion que les hommes. Si, en région comme au Québec, le taux d'emploi augmente en fonction de la scolarisation, il n'en demeure pas moins que, pour les femmes de la région, il reste toujours inférieur à celui des hommes, quelle que soit leur scolarisation, même si l'écart se rétrécit parmi les personnes plus scolarisées.

Un bon nombre de Mauriciennes vivent toujours dans des conditions économiques défavorables si l'on considère que le revenu moyen total est de 16 974 \$ et que l'écart avec celui des hommes est encore plus important que celui pour les revenus d'emploi. De plus, davantage de femmes que d'hommes de la région ne touchent aucun revenu et elles sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises dans cette situation. La situation socioéconomique des femmes peut être considérée comme un corollaire du vieillissement de la population de la Mauricie, lui-même fortement influencé par l'indice de fécondité qui est un des plus faibles du Québec et par l'exode des jeunes en âge de procréer.

La violence conjugale continue de faire son lot de victimes. Cependant, on constate qu'elles ont de plus en plus tendance à déclarer les crimes qu'elles ont subis et les services offerts répondent mieux à leurs besoins, si on fait abstraction de la faiblesse des services externes, dans les réseaux tant communautaire qu'institutionnel.

À quelques exceptions près, la participation des Mauriciennes dans les différents lieux de pouvoir locaux et régionaux se compare avantageusement à celle de l'ensemble des régions du Québec. La présence des femmes dans ces instances décisionnelles et leur implication dans les différents organismes qu'elles ont créés pour répondre aux besoins des femmes ne sont probablement pas étrangères aux suites données aux recommandations émises par le Conseil du statut de la femme dans son avis régional.

L'attention que les instances régionales ont portée à ces recommandations mérite aussi d'être soulignée. Le soutien accordé, entre autres, à l'information, la formation et la diversification professionnelle compte sûrement dans l'amélioration de la situation des femmes en lien avec le marché du travail. Si ce travail se poursuit, les femmes de la région devraient en sentir les effets de façon tangible au cours des prochaines années.

Les changements structuraux amorcés dans les instances régionales invitent à la vigilance en ce qui concerne tant la participation des femmes que la prise en compte de leur situation dans les décisions économiques et sociales que ces instances prendront dans les prochaines années. La vigilance est d'autant plus nécessaire que les acquis des femmes de la région sont lents et, nécessairement, fragiles. Face à ce nouveau contexte, le mouvement des femmes devra identifier les sources des véritables entraves à l'égalité pour renouveler ses stratégies et proposer aux instances des interventions originales qui soutiendront l'évolution économique, sociale, culturelle et politique des femmes de la Mauricie.

## *ANNEXE I*

---



**TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001**

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Le Québec</b>	<b>3 704 635</b>	<b>51,2</b>	<b>3 532 845</b>	<b>48,8</b>	<b>7 237 480</b>	<b>100,0</b>
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

**TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001**

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
<b>Le Québec</b>	<b>3,5</b>	<b>1,4</b>	<b>5,0</b>
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

**TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001**

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Le Québec</b>	<b>3 704 635</b>	<b>51,2</b>	<b>3 532 845</b>	<b>48,8</b>	<b>7 237 480</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
<b>Mauricie</b>	<b>131 640</b>	<b>51,6</b>	<b>123 625</b>	<b>48,4</b>	<b>255 265</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	19 410	48,5	20 600	51,5	40 010	15,7
15-19 ans	8 140	49,1	8 455	50,9	16 595	6,5
20-24 ans	7 885	49,0	8 205	51,0	16 090	6,3
25-29 ans	6 080	49,9	6 100	50,1	12 180	4,8
30-34 ans	6 825	50,5	6 680	49,5	13 505	5,3
35-44 ans	21 645	50,8	20 970	49,2	42 615	16,7
45-54 ans	20 810	49,9	20 885	50,1	41 695	16,3
55-64 ans	15 670	51,4	14 835	48,6	30 505	12,0
65-69 ans	6 705	54,3	5 650	45,7	12 355	4,8
70-74 ans	6 415	56,5	4 940	43,5	11 355	4,4
75 ans et +	12 085	65,7	6 315	34,3	18 400	7,2
<b>Mékinac</b>	<b>6 375</b>	<b>49,8</b>	<b>6 430</b>	<b>50,2</b>	<b>12 810</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	850	48,0	920	52,0	1 770	13,8
15-19 ans	370	46,0	435	54,0	805	6,3
20-24 ans	360	47,1	405	52,9	765	6,0
25-29 ans	260	52,0	240	48,0	500	3,9
30-34 ans	270	47,0	305	53,0	575	4,5
35-44 ans	980	49,6	995	50,4	1 975	15,4
45-54 ans	1 075	48,5	1 140	51,5	2 215	17,3
55-64 ans	875	49,3	900	50,7	1 775	13,9
65-69 ans	360	49,7	365	50,3	725	5,7
70-74 ans	335	52,3	305	47,7	640	5,0
75 ans et +	650	60,2	430	39,8	1 080	8,4
<b>Le Centre-de-la-Mauricie</b>	<b>33 670</b>	<b>51,9</b>	<b>31 175</b>	<b>48,1</b>	<b>64 840</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	4 625	47,8	5 045	52,2	9 670	14,9
15-19 ans	2 105	50,2	2 090	49,8	4 195	6,5
20-24 ans	1 805	48,3	1 935	51,7	3 740	5,8
25-29 ans	1 455	51,6	1 365	48,4	2 820	4,3
30-34 ans	1 575	51,1	1 510	48,9	3 085	4,8
35-44 ans	5 480	51,0	5 260	49,0	10 740	16,6

45-54 ans	5 370	49,6	5 460	50,4	10 830	16,7
55-64 ans	3 995	51,4	3 780	48,6	7 775	12,0
65-69 ans	1 860	56,0	1 460	44,0	3 320	5,1
70-74 ans	1 905	57,0	1 435	43,0	3 340	5,2
75 ans et +	3 500	65,8	1 820	34,2	5 320	8,2
<b>Francheville</b>	<b>72 105</b>	<b>52,1</b>	<b>66 250</b>	<b>47,9</b>	<b>138 355</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	10 760	48,9	11 225	51,1	21 985	15,9
15-19 ans	4 405	49,4	4 520	50,6	8 925	6,5
20-24 ans	4 685	50,2	4 640	49,8	9 325	6,7
25-29 ans	3 450	49,3	3 555	50,7	7 005	5,1
30-34 ans	3 915	51,0	3 765	49,0	7 680	5,6
35-44 ans	11 915	51,4	11 260	48,6	23 175	16,8
45-54 ans	11 400	50,6	11 150	49,4	22 550	16,3
55-64 ans	8 450	52,3	7 715	47,7	16 165	11,7
65-69 ans	3 525	54,9	2 890	45,1	6 415	4,6
70-74 ans	3 305	57,5	2 440	42,5	5 745	4,2
75 ans et +	6 300	67,1	3 090	32,9	9 390	6,8
<b>Maskinongé</b>	<b>11 735</b>	<b>50,1</b>	<b>11 665</b>	<b>49,9</b>	<b>23 400</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	1 685	49,1	1 745	50,9	3 430	14,7
15-19 ans	720	47,2	805	52,8	1 525	6,5
20-24 ans	600	46,2	700	53,8	1 300	5,6
25-29 ans	485	49,2	500	50,8	985	4,2
30-34 ans	600	49,4	615	50,6	1 215	5,2
35-44 ans	1 990	49,0	2 070	51,0	4 060	17,4
45-54 ans	1 860	48,3	1 990	51,7	3 850	16,5
55-64 ans	1 500	49,1	1 555	50,9	3 055	13,1
65-69 ans	605	51,3	575	48,7	1 180	5,0
70-74 ans	570	54,3	480	45,7	1 050	4,5
75 ans et +	1 130	63,8	640	36,2	1 770	7,6
<b>Le Haut-Saint-Maurice</b>	<b>7 755</b>	<b>48,9</b>	<b>8 105</b>	<b>51,1</b>	<b>15 860</b>	<b>100,0</b>
0-14 ans	1 490	47,2	1 665	52,8	3 155	19,9
15-19 ans	540	47,2	605	52,8	1 145	7,2
20-24 ans	435	45,3	525	54,7	960	6,1
25-29 ans	430	49,4	440	50,6	870	5,5
30-34 ans	465	48,9	485	51,1	950	6,0
35-44 ans	1 280	48,0	1 385	52,0	2 665	16,8
45-54 ans	1 105	49,1	1 145	50,9	2 250	14,2
55-64 ans	850	49,0	885	51,0	1 735	10,9
65-69 ans	355	49,7	360	50,3	715	4,5
70-74 ans	300	51,7	280	48,3	580	3,7
75 ans et +	505	60,1	335	39,9	840	5,3

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 2001**

	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>	<b>Femmes</b>	<b>Population</b>
	Nombre			%	
<b>Le Québec</b>	<b>358 675</b>	<b>348 290</b>	<b>706 965</b>	<b>50,7</b>	<b>9,8</b>
<b>Mauricie</b>	<b>1 535</b>	<b>1 530</b>	<b>3 065</b>	<b>50,1</b>	<b>1,2</b>

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

**TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001**

	Mauricie		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Familles avec au moins un enfant</b>	<b>43 140</b>	<b>100,0</b>	<b>1 267 815</b>	<b>100,0</b>
<b>Familles biparentales</b>	<b>30 860</b>	<b>71,5</b>	<b>932 225</b>	<b>73,5</b>
1 enfant	13 330	43,2	377 290	40,5
2 enfants	13 115	42,5	393 080	42,2
3 enfants ou plus	4 420	14,3	161 850	17,4
<b>Familles monoparentales</b>	<b>12 275</b>	<b>28,5</b>	<b>335 595</b>	<b>26,5</b>
<b>Chef féminin</b>	<b>9 700</b>	<b>79,0</b>	<b>267 570</b>	<b>79,7</b>
1 enfant	6 455	66,5	167 550	62,6
2 enfants	2 670	27,5	75 930	28,4
3 enfants ou plus	570	5,9	24 085	9,0
<b>Chef masculin</b>	<b>2 570</b>	<b>20,9</b>	<b>68 025</b>	<b>20,3</b>
1 enfant	1 770	68,9	45 780	67,3
2 enfants	650	25,3	17 705	26,0
3 enfants ou plus	150	5,8	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001**

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
<b>Le Québec</b>	<b>57,7</b>	<b>53,2</b>	<b>7,7</b>	<b>71,1</b>	<b>64,9</b>	<b>8,7</b>
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
<b>Mauricie</b>	<b>49,8</b>	<b>44,9</b>	<b>9,7</b>	<b>65,9</b>	<b>59,0</b>	<b>10,5</b>
15-19 ans	32,9	25,9	21,6	38,9	31,1	20,1
20-29 ans	74,7	65,0	13,1	83,5	70,7	15,1
30-44 ans	77,9	71,7	8,0	90,9	83,0	8,7
45 ans et +	32,5	29,8	8,3	52,1	47,4	9,2
<b>Mékinac</b>	<b>44,5</b>	<b>39,3</b>	<b>11,7</b>	<b>62,3</b>	<b>54,5</b>	<b>12,4</b>
15-19 ans	27,5	26,3	9,1	46,3	41,5	13,2
20-29 ans	68,5	61,4	10,3	88,0	74,4	14,5
30-44 ans	77,2	70,3	9,5	90,8	83,1	8,4
45 ans et +	28,7	24,2	16,2	47,4	40,3	15,4
<b>Le Centre-de-la-Mauricie</b>	<b>46,8</b>	<b>41,8</b>	<b>10,8</b>	<b>63,7</b>	<b>56,0</b>	<b>12,1</b>
15-19 ans	30,5	23,5	23,6	34,4	28,7	16,7
20-29 ans	73,8	61,6	16,6	84,6	66,5	21,1
30-44 ans	77,8	71,7	8,0	91,8	82,5	10,2
45 ans et +	29,4	26,6	9,3	49,3	44,7	9,6
<b>Francheville</b>	<b>51,6</b>	<b>47,0</b>	<b>8,9</b>	<b>67,7</b>	<b>61,2</b>	<b>9,5</b>
15-19 ans	35,6	27,8	22,0	39,6	30,3	23,3
20-29 ans	76,3	67,3	11,8	82,6	71,8	13,1
30-44 ans	78,6	72,5	7,7	91,2	84,3	7,6
45 ans et +	33,8	31,5	6,8	54,4	50,2	7,8
<b>Maskinongé</b>	<b>51,4</b>	<b>45,8</b>	<b>10,9</b>	<b>67,6</b>	<b>61,6</b>	<b>8,9</b>
15-19 ans	36,4	30,2	17,0	55,7	48,9	12,4
20-29 ans	77,8	68,9	12,7	90,2	83,0	8,0
30-44 ans	76,9	69,1	10,2	88,5	81,8	7,8
45 ans et +	35,5	32,1	9,8	53,2	48,2	10,1
<b>Le Haut-Saint-Maurice</b>	<b>47,9</b>	<b>43,5</b>	<b>9,3</b>	<b>60,3</b>	<b>51,0</b>	<b>15,4</b>
15-19 ans	19,4	13,3	26,3	20,9	14,0	33,3
20-29 ans	63,8	54,0	15,3	76,2	58,7	22,2
30-44 ans	74,2	69,7	5,7	88,3	76,0	13,9
45 ans et +	32,9	29,8	9,5	47,4	41,5	12,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 1996, 1998, 2000 et 2002**

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
<b>Le Québec</b>								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
<b>Mauricie</b>								
15-19 ans	27,7	28,1	24,3	40,7	37,1	27,5	35,4	39,0
20-29 ans	58,9	60,8	62,2	68,3	66,9	70,7	71,3	74,8
30-44 ans	63,4	64,0	72,6	69,9	79,3	79,2	79,3	82,0
45 ans et +	23,2	25,0	25,0	31,5	41,8	48,7	44,6	48,1

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Mauricie, 2001**

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Le Québec</b>	<b>1 275 730</b>	<b>72,1</b>	<b>494 225</b>	<b>27,9</b>	<b>1 768 495</b>	<b>86,6</b>	<b>274 640</b>	<b>13,4</b>
<b>Mauricie</b>	<b>36 785</b>	<b>67,0</b>	<b>18 090</b>	<b>33,0</b>	<b>58 520</b>	<b>86,2</b>	<b>9 340</b>	<b>13,8</b>

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Mauricie, 2001**

	Mauricie				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
<b>Population active totale</b>	<b>54 100</b>	<b>100,0</b>	<b>66 525</b>	<b>100,0</b>	<b>44,8</b>	<b>46,2</b>
<b>Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)</b>	<b>2 800</b>	<b>5,2</b>	<b>6 230</b>	<b>9,4</b>	<b>31,0</b>	<b>32,8</b>
<b>Affaires, finance et administration</b>	<b>14 085</b>	<b>26,0</b>	<b>4 535</b>	<b>6,8</b>	<b>75,6</b>	<b>71,8</b>
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	1 515	2,8	1 250	1,9	54,8	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	11 515	21,3	2 615	3,9	81,5	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	1 055	2,0	645	1,0	62,1	64,1
<b>Sciences naturelles et appliquées</b>	<b>940</b>	<b>1,7</b>	<b>4 490</b>	<b>6,7</b>	<b>17,3</b>	<b>21,9</b>
<b>Santé</b>	<b>5 685</b>	<b>10,5</b>	<b>1 595</b>	<b>2,4</b>	<b>78,1</b>	<b>77,9</b>
Personnel professionnel des soins de santé	660	1,2	525	0,8	55,7	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	1 875	3,5	180	0,3	91,2	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	1 640	3,0	345	0,5	82,6	78,3
Personnel de soutien des services de santé	1 535	2,8	525	0,8	74,5	81,2
<b>Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion</b>	<b>6 130</b>	<b>11,3</b>	<b>3 260</b>	<b>4,9</b>	<b>65,3</b>	<b>66,5</b>
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	1 020	1,9	855	1,3	54,4	54,7
Personnel enseignant	2 905	5,4	1 935	2,9	60,0	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	2 215	4,1	455	0,7	83,0	83,2
<b>Arts, culture, sports et loisirs</b>	<b>1 035</b>	<b>1,9</b>	<b>985</b>	<b>1,5</b>	<b>51,2</b>	<b>53,1</b>
<b>Vente et services</b>	<b>15 600</b>	<b>28,8</b>	<b>11 180</b>	<b>16,8</b>	<b>58,3</b>	<b>54,4</b>
Personnel de supervision de la vente et des services	530	1,0	465	0,7	53,3	49,8
Personnel de la vente et des services	10 180	18,8	7 835	11,8	56,5	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	3 510	6,5	1 560	2,3	69,2	62,3
Personnel des services de protection	295	0,5	1 225	1,8	19,4	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	1 085	2,0	110	0,2	90,8	90,4
<b>Métiers, transports et machinerie</b>	<b>1 450</b>	<b>2,7</b>	<b>19 075</b>	<b>28,7</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>
<b>Primaire</b>	<b>790</b>	<b>1,5</b>	<b>3 260</b>	<b>4,9</b>	<b>19,5</b>	<b>20,9</b>
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	620	1,1	1 895	2,8	24,7	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	85	0,2	805	1,2	9,6	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	95	0,2	550	0,8	14,7	17,2
<b>Transformation, fabrication et services d'utilité publique</b>	<b>3 450</b>	<b>6,4</b>	<b>9 985</b>	<b>15,0</b>	<b>25,7</b>	<b>34,0</b>
<b>Travailleuses et travailleurs non classés</b>	<b>2 135</b>	<b>3,9</b>	<b>1 965</b>	<b>3,0</b>	<b>52,1</b>	<b>49,0</b>

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001 et 1996**

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
<b>Le Québec</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>7,5</b>	<b>7,8</b>
<b>Mauricie</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>
Mékinac	2,9	3,4	7,3	7,0	7,2	6,5	10,0	9,4
Le Centre-de-la-Mauricie	1,6	1,3	4,5	4,5	3,9	3,5	5,7	6,0
Francheville	1,5	1,8	5,2	4,7	3,9	4,1	6,1	6,3
Maskinongé	4,1	3,9	7,0	5,5	6,9	6,1	10,2	12,3
Le Haut-Saint-Maurice	1,9	1,8	2,9	4,2	2,2	4,0	3,9	5,0

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

**TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001**

	Moins d'une 9 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année	Études post-secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
<b>Mauricie</b>					
<b>Femmes</b>	<b>19,0</b>	<b>36,5</b>	<b>35,9</b>	<b>8,5</b>	<b>100,0</b>
15-19 ans	5,2	62,9	31,7	0,4	100,0
20-29 ans	4,7	18,7	61,3	15,4	100,0
30-44 ans	4,7	35,3	46,2	13,9	100,0
45-54 ans	10,5	42,5	38,6	8,3	100,0
55-64 ans	29,0	38,9	26,1	6,1	100,0
65 ans et +	52,5	32,3	13,1	2,2	100,0
<b>Hommes</b>	<b>15,2</b>	<b>34,2</b>	<b>40,7</b>	<b>9,9</b>	<b>100,0</b>
15-19 ans	9,4	64,4	25,9	0,1	100,0
20-29 ans	6,7	24,2	59,9	8,9	100,0
30-44 ans	5,6	33,3	49,0	12,0	100,0
45-54 ans	8,0	36,7	42,5	12,8	100,0
55-64 ans	22,6	30,3	34,6	12,6	100,0
65 ans et +	45,6	28,6	20,1	5,9	100,0
<b>Le Québec</b>					
<b>Femmes</b>	<b>15,9</b>	<b>34,1</b>	<b>36,7</b>	<b>13,3</b>	<b>100,0</b>
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
<b>Hommes</b>	<b>14,4</b>	<b>33,3</b>	<b>37,7</b>	<b>14,6</b>	<b>100,0</b>
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

\* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

\*\* Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001**

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
<b>Le Québec</b>	<b>57,7</b>	<b>53,2</b>	<b>7,7</b>	<b>71,1</b>	<b>64,9</b>	<b>8,7</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>18,1</b>	<b>15,3</b>	<b>15,3</b>	<b>37,7</b>	<b>31,9</b>	<b>15,5</b>
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>50,2</b>	<b>45,3</b>	<b>9,8</b>	<b>68,0</b>	<b>61,0</b>	<b>10,2</b>
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>72,9</b>	<b>67,8</b>	<b>6,9</b>	<b>81,6</b>	<b>75,2</b>	<b>7,9</b>
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
<b>Grade universitaire</b>	<b>81,8</b>	<b>78,1</b>	<b>4,5</b>	<b>83,7</b>	<b>79,8</b>	<b>4,7</b>
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
<b>Mauricie</b>	<b>49,8</b>	<b>44,9</b>	<b>9,7</b>	<b>65,9</b>	<b>59,0</b>	<b>10,5</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>12,7</b>	<b>10,4</b>	<b>19,2</b>	<b>29,9</b>	<b>23,6</b>	<b>21,3</b>
15-19 ans	16,7	11,9	57,1	28,8	16,9	43,5
20-29 ans	30,8	19,2	35,0	69,5	53,2	25,8
30-44 ans	39,0	31,1	25,0	62,2	44,6	27,7
45 ans et +	10,0	8,6	13,4	22,7	18,8	17,0
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>43,1</b>	<b>37,7</b>	<b>12,5</b>	<b>63,5</b>	<b>55,3</b>	<b>13,0</b>
15-19 ans	29,1	22,4	22,8	42,7	35,4	17,1
20-29 ans	52,9	40,4	23,6	79,4	62,6	20,5
30-44 ans	69,3	61,4	11,5	89,2	79,4	11,4
45 ans et +	34,7	31,6	9,0	56,7	50,8	10,4
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>69,3</b>	<b>63,6</b>	<b>8,3</b>	<b>77,8</b>	<b>70,8</b>	<b>8,9</b>
15-19 ans	59,3	51,9	12,1	66,2	57,5	13,7
20-29 ans	80,2	70,9	11,9	84,5	73,4	12,9
30-44 ans	83,4	77,9	6,4	93,5	86,7	7,3
45 ans et +	54,3	50,6	6,7	65,5	60,7	7,6
<b>Grade universitaire</b>	<b>79,7</b>	<b>75,9</b>	<b>4,8</b>	<b>80,2</b>	<b>77,2</b>	<b>3,8</b>
15-19 ans	72,7	72,7	--	61,2	61,2	--
20-29 ans	88,1	81,0	7,2	89,5	81,0	9,5
30-44 ans	91,9	88,4	4,0	96,4	93,2	3,5
45 ans et +	59,6	57,2	4,0	68,4	67,1	2,2
<b>Mékinac</b>	<b>44,5</b>	<b>39,3</b>	<b>11,7</b>	<b>62,3</b>	<b>54,5</b>	<b>12,4</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>14,8</b>	<b>13,2</b>	<b>16,2</b>	<b>30,6</b>	<b>23,1</b>	<b>25,6</b>
15-19 ans	--	--	--	54,5	45,5	33,3
20-29 ans	--	--	--	81,8	54,5	55,6
30-44 ans	57,1	57,1	--	72,2	50,0	23,1
45 ans et +	13,5	11,4	15,6	23,8	18,7	21,6

<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>40,2</b>	<b>33,3</b>	<b>17,3</b>	<b>66,3</b>	<b>58,3</b>	<b>12,1</b>
15-19 ans	20,0	18,0	--	44,4	40,7	--
20-29 ans	52,4	38,1	36,4	87,1	71,0	22,2
30-44 ans	65,5	60,0	9,7	88,0	80,3	8,7
45 ans et +	31,7	23,7	24,1	57,3	48,3	14,9
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>67,4</b>	<b>61,8</b>	<b>7,9</b>	<b>79,3</b>	<b>70,7</b>	<b>10,5</b>
15-19 ans	39,3	42,9	--	58,8	47,1	20,0
20-29 ans	75,9	70,1	7,6	89,5	77,6	16,2
30-44 ans	87,0	78,3	11,0	94,2	87,5	8,0
45 ans et +	51,6	46,8	7,7	66,5	58,2	13,3
<b>Grade universitaire</b>	<b>73,7</b>	<b>68,4</b>	<b>--</b>	<b>63,8</b>	<b>63,8</b>	<b>--</b>
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,3	76,9	16,7	66,7	66,7	--
30-44 ans	100,0*	92,9	--	133,3*	133,3*	--
45 ans et +	33,3	33,3	--	55,9	52,9	--

<b>Le Centre-de-la-Mauricie</b>	<b>46,8</b>	<b>41,8</b>	<b>10,8</b>	<b>63,7</b>	<b>56,0</b>	<b>12,1</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>10,8</b>	<b>8,2</b>	<b>25,2</b>	<b>29,1</b>	<b>22,2</b>	<b>23,6</b>
15-19 ans	12,5	8,3	66,7	23,3	14,0	40,0
20-29 ans	38,2	11,8	53,8	73,8	54,8	25,8
30-44 ans	51,5	37,9	29,4	71,0	47,8	30,6
45 ans et +	7,2	6,0	15,1	21,9	17,8	19,4
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>41,7</b>	<b>35,9</b>	<b>14,1</b>	<b>61,8</b>	<b>52,4</b>	<b>15,4</b>
15-19 ans	23,2	17,2	24,2	29,1	24,6	16,7
20-29 ans	55,3	37,6	32,1	82,5	56,7	31,2
30-44 ans	70,6	62,4	11,6	88,2	76,0	14,1
45 ans et +	31,6	28,0	11,2	54,0	47,6	11,3
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>67,9</b>	<b>62,3</b>	<b>8,1</b>	<b>75,9</b>	<b>68,7</b>	<b>9,6</b>
15-19 ans	53,3	42,1	17,5	51,4	45,8	14,5
20-29 ans	81,6	70,2	14,3	85,6	70,7	17,7
30-44 ans	83,9	79,5	4,7	95,1	88,1	7,3
45 ans et +	50,9	47,0	6,8	60,5	56,1	6,8
<b>Grade universitaire</b>	<b>76,6</b>	<b>71,3</b>	<b>6,9</b>	<b>75,9</b>	<b>72,4</b>	<b>4,5</b>
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	87,3	79,4	7,9	93,3	84,4	11,9
30-44 ans	90,4	85,6	6,1	96,8	94,4	5,0
45 ans et +	52,0	48,8	7,6	61,4	59,7	3,4

<b>Francheville</b>	<b>51,6</b>	<b>46,9</b>	<b>8,9</b>	<b>67,7</b>	<b>61,3</b>	<b>9,5</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>10,6</b>	<b>8,6</b>	<b>19,4</b>	<b>27,3</b>	<b>21,4</b>	<b>21,7</b>
15-19 ans	25,0	14,3	57,1	23,3	8,3	64,3
20-29 ans	26,9	19,2	35,7	62,5	53,1	15,0
30-44 ans	27,9	20,7	32,3	59,7	42,6	27,3
45 ans et +	8,7	7,5	13,2	21,2	17,3	18,6
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>41,8</b>	<b>36,8</b>	<b>12,0</b>	<b>62,5</b>	<b>54,8</b>	<b>12,2</b>
15-19 ans	24,2	17,5	27,3	32,4	24,2	25,7
20-29 ans	57,6	43,6	22,9	80,5	64,9	19,0
30-44 ans	67,9	60,1	11,5	89,6	81,1	9,7
45 ans et +	33,5	30,9	7,8	55,0	49,8	9,6
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>69,3</b>	<b>63,7</b>	<b>8,1</b>	<b>78,4</b>	<b>71,7</b>	<b>8,5</b>
15-19 ans	54,4	45,3	16,7	58,4	48,1	18,3
20-29 ans	80,3	71,5	11,2	84,2	74,2	11,6
30-44 ans	83,3	77,7	6,8	93,2	86,8	6,9
45 ans et +	53,1	50,0	5,6	65,7	61,2	7,2
<b>Grade universitaire</b>	<b>80,5</b>	<b>77,1</b>	<b>4,3</b>	<b>80,8</b>	<b>77,8</b>	<b>3,7</b>
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	87,8	82,4	5,7	86,7	77,2	10,3

30-44 ans	92,4	88,9	3,6	96,2	93,1	3,0
45 ans et +	60,5	58,2	3,8	69,6	67,9	2,1
<b>Maskinongé</b>	<b>51,4</b>	<b>45,8</b>	<b>10,9</b>	<b>67,7</b>	<b>61,7</b>	<b>8,9</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>21,6</b>	<b>18,5</b>	<b>15,0</b>	<b>37,5</b>	<b>33,4</b>	<b>10,9</b>
15-19 ans	28,6	28,6	--	54,2	45,8	23,1
20-29 ans	61,1	50,0	--	84,8	75,8	14,3
30-44 ans	43,1	39,2	9,1	52,1	47,9	16,0
45 ans et +	17,6	14,9	16,5	29,9	26,6	10,2
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>52,8</b>	<b>46,2</b>	<b>12,4</b>	<b>74,3</b>	<b>66,7</b>	<b>10,3</b>
15-19 ans	29,1	20,9	28,0	56,4	49,6	12,1
20-29 ans	60,8	52,9	16,1	92,7	82,9	10,5
30-44 ans	72,0	63,6	12,8	91,2	81,6	11,0
45 ans et +	43,8	39,3	9,6	63,1	57,2	8,9
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>74,5</b>	<b>67,5</b>	<b>9,5</b>	<b>80,2</b>	<b>74,3</b>	<b>7,1</b>
15-19 ans	52,6	52,6	--	54,8	48,4	11,8
20-29 ans	86,0	75,2	11,7	89,5	85,7	5,3
30-44 ans	89,3	79,2	9,4	91,5	89,0	2,2
45 ans et +	56,6	53,1	8,1	69,2	62,5	11,4
<b>Grade universitaire</b>	<b>75,6</b>	<b>72,2</b>	<b>4,4</b>	<b>86,5</b>	<b>83,1</b>	<b>3,9</b>
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,2	70,6	20,0	92,9	85,7	--
30-44 ans	89,2	91,9	--	100,0*	87,5	8,3
45 ans et +	55,6	55,6	--	78,0	80,0	--
<b>Le Haut-Saint-Maurice</b>	<b>47,9</b>	<b>43,4</b>	<b>9,4</b>	<b>60,3</b>	<b>51,1</b>	<b>15,4</b>
<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>16,6</b>	<b>14,1</b>	<b>14,6</b>	<b>30,6</b>	<b>21,3</b>	<b>30,3</b>
15-19 ans	8,7	8,7	100,0*	13,6	--	66,7
20-29 ans	9,1	9,1	100,0*	60,0	32,5	45,8
30-44 ans	40,6	34,4	30,8	62,8	39,5	37,0
45 ans et +	13,6	13,6	--	18,3	15,6	11,8
<b>9<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> année</b>	<b>44,8</b>	<b>40,2</b>	<b>10,2</b>	<b>59,4</b>	<b>50,2</b>	<b>15,9</b>
15-19 ans	20,3	15,3	33,3	21,0	14,8	23,5
20-29 ans	48,1	42,3	20,0	76,9	57,7	25,0
30-44 ans	70,6	66,0	6,5	87,5	78,1	11,6
45 ans et +	33,1	30,1	8,9	53,7	44,9	16,4
<b>Études postsecondaires partielles</b>	<b>69,5</b>	<b>63,5</b>	<b>9,4</b>	<b>77,6</b>	<b>67,0</b>	<b>13,1</b>
15-19 ans	33,3	26,7	40,0	29,2	20,8	42,9
20-29 ans	77,9	69,8	13,4	81,2	67,1	15,9
30-44 ans	79,9	75,7	4,3	94,4	80,9	13,1
45 ans et +	58,7	52,2	11,1	65,2	59,0	10,5
<b>Grade universitaire</b>	<b>86,9</b>	<b>83,6</b>	<b>3,8</b>	<b>88,3</b>	<b>88,3</b>	<b>--</b>
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	78,6	14,3	122,2*	133,3*	--
30-44 ans	93,3	93,3	--	100,0*	100,0*	--
45 ans et +	68,8	68,8	--	64,0	72,0	--

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

\* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Mauricie et MRC, 2001**

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
<b>Le Québec</b>	<b>23 282</b>	<b>34 705</b>	<b>67,1</b>
<b>Mauricie</b>	<b>19 856</b>	<b>31 710</b>	<b>62,6</b>
Mékinac	14 589	25 111	58,1
Le Centre-de-la-Mauricie	19 526	31 097	62,8
Francheville	20 724	33 674	61,5
Maskinongé	17 763	25 271	70,3
Le Haut-Saint-Maurice	20 191	32 345	62,4

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

**TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001**

	Mauricie		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>FEMMES</b>				
Sans revenu	8 930	8,2	212 220	7,1
Moins de 9 999	34 515	31,8	832 815	27,8
10 000 à 19 999	32 325	29,7	797 565	26,6
20 000 à 34 999	20 375	18,7	655 480	21,8
35 000 à 59 999	10 460	9,6	396 510	13,2
60 000 et +	2 095	1,9	106 325	3,5
<b>Revenu moyen</b>	<b>17 966 \$</b>		<b>21 286 \$</b>	
<b>HOMMES</b>				
Sans revenu	4 110	4,1	113 880	4,0
Moins de 9 999	19 615	19,4	516 025	18,2
10 000 à 19 999	19 850	19,7	513 380	18,1
20 000 à 34 999	25 035	24,8	684 550	24,2
35 000 à 59 999	22 340	22,1	667 065	23,6
60 000 et +	9 990	9,9	336 545	11,9
<b>Revenu moyen</b>	<b>29 969 \$</b>		<b>33 117 \$</b>	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

**TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Mauricie et ensemble du Québec, 2003**

	Mauricie		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	Femmes
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	3	5	60,0	30,0
Fonction publique-cadres	19	91	20,9	28,0
Conférence administrative régionale (CAR)	16	40	40,0	29,0
Mairies	5	40	12,5	11,0
Conseils municipaux	64	258	24,8	24,0
MRC (préfets)	-	3	-	12,0
<b>Commissions scolaires</b>				
— Assemblée des commissaires	20	48	41,7	53,0
— Présidence	-	2	-	42,0
Cégeps	11	36	30,6	36,0
Universités	6	16	37,5	27,0
<b>Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)</b>				
— Conseil d'administration	8	16	50,0	46,0
— Forum de la population	7	16	43,8	52,0
Établissements de la santé et des services sociaux	86	196	43,9	44,0
<b>Conseil régional de développement (CRD)</b>				
— Conseil d'administration	5	16	31,3	28,0
— Comité exécutif	2	4	50,0	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	6	18	33,3	42,0
Association touristiques régionale (ATR)	6	15	40,0	33,0
Conseil régional de la culture (CRC)	3	9	33,3	41,0
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	6	24	25,0	27,0
Conseil du loisir scientifique	4	6	66,7	41,0
Forum Jeunesse	13	20	65,0	53,0
Conseil régional de l'environnement (CRE)	4	16	25,0	30,0
Fédération des caisses populaires (BSL)	4	15	26,7	20,0
<b>Syndicats</b>				
— UPA	2	22	9,1	14,0
— FTQ	2	8	25,0	28,0
— CSN	7	12	58,3	28,0
Centres locaux de développement	30	98	30,6	27,0

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de la Mauricie, Conseil du statut de la femme, novembre 2003

- : Valeur 0.

## ***BIBLIOGRAPHIE***

---

CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Portrait du logement social en Mauricie*, décembre 2003.

DUBUC, Caroline. *Décrochage et abandon scolaire chez les jeunes de la Mauricie, état de la situation*, Table régionale de l'éducation de la Mauricie (région 04), avril 2003.

EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail d'hier à aujourd'hui*, adresse Web <http://emploiuebecmauricie.net>.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE. *Perspectives professionnelles régionales*, communiqué du 15 septembre 2003.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : <http://www.rrsss04.gouv.qc.ca>

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *La Mauricie en un clin d'œil*, adresse Web : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La Relance au secondaire en formation professionnelle 2002*, adresse Web : <http://www.meq.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La Relance au collégial en formation technique 2002*, adresse Web : <http://www.meq.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques sur la violence conjugale au Québec en 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Cadre de référence en matière de santé publique*, Trois-Rivières, 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec*, Enquête sociale et de santé 1998, Trois-Rivières, 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. « Les comportements de santé propres aux femmes en Mauricie et au Centre-du-Québec », *Bulletin profil 04*, volume 8, numéro 5, février 2003.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Indicateurs sociosanitaires pour l'élaboration des plans*

*d'action locaux de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, Trois-Rivières, 2003,  
adresse Web : <http://www.rrsss04.gouv.qc.ca>.